



CONTRAT ANNUEL A TERRE



PORT A TERRE 2026

AVANTAGES ET CONDITIONS

Conditions particulières en capitainerie
*En fonction des places disponibles

UN CONTRAT POUR NAVIGUER

★ Avantage à flot

- 20 nuitées par an offertes au port d'Arzal Camoël, payant au delà au tarif passage ponton de votre catégorie.
- 10 A/R* par an (délai de prévenance 48h minimum hors week-end et jours fériés)
- Remorquages inclus entre l'aire de manutention et l'emplacement à flot

★ Réseau Passeport Escales

Sous condition d'avis de croisière avant 12h le jour du départ :

- **Nombre de nuitées offertes illimité** dans les ports de la Compagnie des ports du Morbihan sauf Houat et Hoedic 1 nuit /an hors juillet et août
- **Nombre de nuitées offertes jusqu'à 4 nuitées** par an et par ports, partenaires du réseau Pass-ports Escales
- Bonus d'escales : valable entre le 1er mai et le 30 septembre :
 - 8 nuitées d'absence déclarées en continu = 2 nuitées bonus
 - 15 nuitées d'absence déclarées en continu = 6 nuitées bonus

Les nuitées bonus sont à utiliser dans tous les ports du réseau hors ports de la Compagnie des Ports du Morbihan avant le 31 décembre de l'année en cours (1 nuitée bonus maximum par port)

★ Passeport Ecluse

- **Bonus écluse** : Chaque déclaration de croisière couplée d'une déclaration d'intention de passage A/R d'écluse d'Arzal sur Pass-port Ecluse permet un gain de 10 points Nautics (plafonné à 60 points par an)



AVANTAGES DIVERS

★ Avantage à terre

- 12mois à terre
- Fourniture du ber pour le calage du bateau sur le terre-plein
- Nettoyage de la carène inclus à la sortie d'eau si nécessaire

★ Contrat annuel tacitement reconductible

★ Facilités de règlement

Paiement échelonné sur 10 prélèvements du 15/01 au 15/10
Escompte de 1.5% pour règlement comptant avant le 31/01.
Possibilité de paiement en chèques vacances

★ Suspension annuelle

Possibilité de suspendre son contrat pour une durée entre 1 et 3 ans maximum. Avantage possible à tout moment au-delà d'un délai d'un an suivant la prise d'effet du contrat. Préavis de 2 mois et 61€ de frais de gestion

★ Carte plaisance Morbihan

Accès aux services liés à la **carte Plaisance Morbihan Premium** dans tous les ports de la Compagnie des Ports du Morbihan : accès sanitaires, wifi, points Nautics, capitainerie numérique

Accès gratuit aux pompes à eaux noires :

attribution de points Nautics pour toute utilisation



Monocoque	CATEGORIE	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N	O	P	Q	R	S	T	U	V	W	X	Y	Z	AA	AB	AC	AD	AE
Longueur	maxi	5,99	6,49	6,99	7,49	7,99	8,49	8,99	9,49	9,99	10,49	10,99	11,49	11,99	12,99	13,99	14,99	15,99	16,99	17,99	18,99	19,99	20,99	21,99	22,99	23,99	24,99	25,99	26,99	27,99	28,99	29,99
Largeur	maxi	2,30	2,45	2,60	2,70	2,80	2,95	3,10	3,25	3,40	3,55	3,70	3,85	4,00	4,30	4,60	4,75	4,90	5,05	5,20	5,35	5,50	5,65	5,80	5,95	6,10	6,25	6,40	6,55	6,70	6,85	7,00
PASSEPORT MORBIHAN PORT A TERRE		1147	1275	1409	1566	1709	1857	2009	2165	2325	2490	2659	2831	3009	3286	3669	4071	4282	4909	5134	5809	6049	6297	6553	6816	7086	9044	9610	10183	10764	11352	11948

IMPORTANT

Déclarez vos absences avant 12h pour bénéficier des gratuités.

Comment déclarer vos absences :



Sur l'application "Plaisance Morbihan" ou "Portail Plaisance"



Sur le site Interne de votre port d'attache rubrique « ma capitainerie numérique »

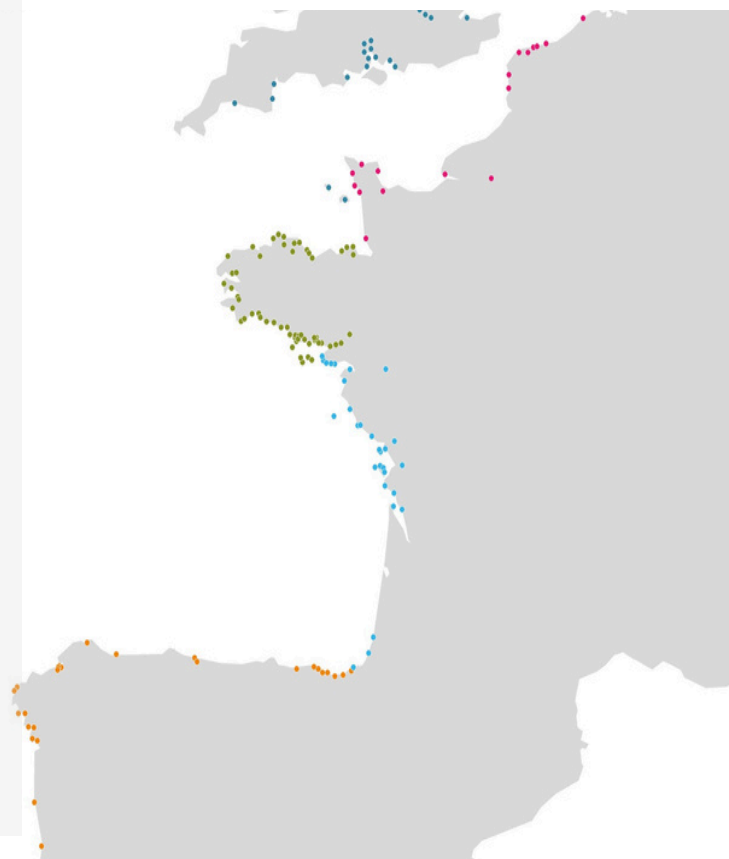


Par téléphone
02 85 52 04 54

OFFRE PASS-PORT ESCALE 2026



Votre contrat inclut le Pass-Ports Escales⁽¹⁾. À ce titre, vous bénéficiez des deux premières nuitées d'escale offertes dans les ports partenaires du réseau Pass-Ports Escales.



4 NUITÉES PAR PORT PAR AN POUR LES AUTRES PORTS DU RÉSEAU

GRANDE BRETAGNE

- JERSEY ST HELIER
- GUERNESEY ST PETER
- TORQUAY MARINA
- BRIXHAM MARINA
- PLYMOUTH QUEEN ANNE'S BATTERY
- HAMBLE MERCURY YACHT HARBOUR
- PORT HAMBLE MARINA
- HAMBLE POINT MARINA
- HAMWORTHY COBB'S QUAY MAINA
- HYTHE MARINA VILLAGE
- SOUTHAMPTON OCEAN VILLAGE MARINA
- SOUTHAMPTON SHAMROCK QUAY
- SOUTHAMPTON SAXON WHARF
- HAYLING ISLAND NORTHNEY MARINA
- HAYLING ISLAND SPARKES MARINA
- BRAY MARINA
- WINDSOR MARINA
- CHERTSEY PENTON HOOK MARINA
- CHATHAM MARITIME MARINA
- IPSWICH WOOLVERSTONE MARINA

MANCHE & MER DU NORD

- BELGIQUE**
- KYCN NIEUWPOORT
- PORT DE LIÈGE
- WSKLUM VZM NIEUWPOORT
- ROYAL BELGIAN SAILING CLUB

HAUTS DE FRANCE

- DUNKERQUE MARINA
- DUNKERQUE YC MER DU NORD
- GRAVELINES
- PORT DE CALAIS
- BOULOGNE MARINA
- ETAPLES SUR MER

SEINE MARITIME

- LE HAVRE
- ROUEN

MANCHE

- PORT DE CARENTAN
- ST VAAST LA HOUGUE
- CHERBOURG PORT
- CHANTEREYNE
- PORT DIÉLETTE
- BARNEVILLE CARTERET
- PORT BAIL SUR MER
- GRANVILLE PORT DE HÉREL

BRETAGNE

ILE ET VILAINE

- ST MALO PORT DES SABLONS
- ST MALO PORT VAUBAN

CÔTES D'ARMOR

- PLOUËR SUR RANCE
- PORT DE SAINT CAST
- PLÉNEUF VAL ANDRÉ DAHOUE
- SAINT BRIEUX PORT DU LÉGUÉ
- SAINT QUAY PORT D'ARMOR
- LEZARDRIEUX
- BINIC
- PAIMPOL
- PONTREUX
- TREGUIER
- PERROS GUIRREC LE LINKIN
- PERROS GUIREC PLOUMANAC'H
- TRÉBEURDEN

FINISTERE

- MORLAIX
- ROSCOFF
- L'ABER WRAC'H
- BREST LE CHÂTEAU
- BREST MOULIN BLANC
- CAMARET SUR MER
- CROZON MORGAT
- DOUARNENEZ PORT RHU ET TRÉBOUL
- AUDIERNE
- PORT LESCONIL
- LOCTUDY
- COMBRIT SAINTE MARINE
- PORT LA FORÊT
- CONCARNEAU
- NÉVEZ PORT MANEC'H ET KERDRUC
- MOËLAN SUR MER BÉLON
- CLOHARS CARNOËL DOËLAN
- LE POUUDU LAÏTA
- LE POUUDU LAÏTA (SIVU)

MORBIHAN

- GROIX PORT TUDY
- BELLÉ ÎLE LE PALAIS
- BELLÉ ÎLE SAUZON
- LOCMARIAQUER
- ARZON MOUILLAGE

CÔTE ATLANTIQUE

LOIRE ATLANTIQUE

- PIRIAC SUR MER
- LA TURBALLE
- LE CROISIC
- LA BAULE LE POULIGUEN
- PORNICET
- NANTES MÉTROPOLE
- COUERON
- ERDRE
- MÉTROPOLE BÉLEM
- TRENTEMOULT
- LES PORTES DE L'ATLANTIQUE
- PORNIC LA NOËVILLARD

VENDEE

- ÎLE D'YEU PORT JOINVILLE
- ST GILLES CROIX DE VIE PORT LA VIE
- LES SABLES D'OLONNE PORT OLONA
- LES SABLES D'OLONNE QUAI GARNIER
- TALMONT ST HILAIRE BOURGENAY

CHARENTE MARITIME

- LA ROCHELLE
- MARANS
- ÎLE DE RÉ SAINT MARTIN
- ÎLE DE RÉ LA FLOTTE
- OLÉRON LE CHATEAU D'OLÉRON
- OLÉRON LE DOUHET ET BOYARDVILLE
- OLÉRON SAINT DENIS
- ROCHEFORT
- ROYAN ET BONNE ANSE
- MORTAGNE SUR GIRONDE

GIRONDE

- VERDON SUR MER PORT MÉDOC

LANDES

- CAPBRETON

PYRENEES ATLANTIQUES

- ANGLET PORT DU BRISE LAMES
- PORT D'HENDAYE

ESPAGNE

PAYS BASQUE

- HONDARRIBIA
- ORIO
- GETARIA
- MUTRIKU
- BERMEO
- BILBAO RC MARTIMO DEL ABRA
- SAINT SEBASTIEN DONOSTIA
- ZUMAIA

ASTURIES

- GIJON MARINA YATES
- PUERTO DEPORTIVO DE GIJON

GALICE

- RCN DE RIBADEO
- MARINA VIVIERO
- RCN LA CORUNA M. REAL
- CN RIA DE ARES
- LA COROGNE MARINA CORUNA
- CN DE CAMARINAS
- MARINA MUXIA
- A POBRA DO CARAMINAL
- MARINA MUROS
- RCN DE PORTOSIN
- CN DE PORTONOVO
- MARINA COMBARRO

PORTUGAL

- POVOA DE VARZIM
- PORTO ATLÁNTICO

DES NUITÉES EN ILLIMITÉ DANS LES PORTS DE LA COMPAGNIE DES PORTS DU MORBIHAN

(dans la limite de 2 nuits consécutives par escale)

- GUIDEL
- LARMOR PLAGE KERNÉVEL
- LORIENT CENTRE
- HENNEBONT
- LOCMIQUELIC
- PORT-LOUIS
- GÂVRES
- ÉTEL
- QUIBERON PORT HALIGUEN
- LA TRINITÉ SUR MER
- AURAY SAINT GOUSTAN

- BADEN PORT BLANC - ÎLE AUX MOINES
- ARRADON
- VANNES
- ARZON PORT NAVALO
- ARZON PORT DU CROUESTY
- SARZEAU SAINT JACQUES
- DAMGAN PÉNERF
- ARZAL CAMOËL
- FOLLEUX
- ROCHE BERNARD
- REDON

* Sauf pour les îles HOUAT et HOEDIC : 1 nuitée / an / île hors juillet et août

NUITÉES BONUS ⁽²⁾

pour toute absence ≥ 8 nuits déclarées en continu !

Absence 8 nuitées = + 2 nuités

Absence 15 nuitées = + 6 nuités

(1) Conditions générales de cet avantage disponibles en capitainerie.
(2) Les nuitées doivent être déclarées et en continu. Les nuitées bonus sont valables dans tous les ports du réseau jusqu'au 31 décembre de l'année en cours, dans la limite de 1 nuitée par port.